

BUDGET PRIMITIF

2019

BUDGET EAU

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget primitif 2019 - Budget Annexe Eau

Date de transmission de l'acte : 10/04/2019

Date de réception de l'accusé de
réception : 10/04/2019

Numéro de l'acte : 27a ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20190401-27a-BF

Date de décision : 01/04/2019

Acte transmis par : Bertrand GAY

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 1ER AVRIL 2019 à 18 HEURES Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges				
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
66	51	0	2	26 mars 2019	26 mars 2019

Présents : Pascal BLANC, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Jean-Louis SALAK, Annie JACQUET, Nathalie BONNEFOY, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Hugo LEFELLE, Lylian LASNIER, Sophie VANNIEUWENHUYZE, Pascal TINAT, Denise LANCELOT, Patrick GEORGES, Janine AUCLERT-BOURNIQUET, Magali BESSARD, Joël CROTTÉ, Valérie CHEVALIER, Jean-Michel DAMIEN, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Nicole HUBERT, Béatrice GUILLAUMIN, Françoise CAMPAGNE, Emmanuel DUMARCAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Roland GOGUERY

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs :

Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
Benoît CHALON donne pouvoir à Philippe MERCIER
Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSNY
Frédéric CHARPAGNE donne pouvoir à Danielle SERRE
Christelle PRENOIS donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK
Eric MESEGUER donne pouvoir à Nathalie BONNEFOY
Audrey SITTLER donne pouvoir à Lylian LASNIER
Kevin GUEGUEN donne pouvoir à Marcella MICHEL
Olivier ALLEZARD donne pouvoir à Françoise CAMPAGNE
Paulette PIETU donne pouvoir à Mireille GARON
Bruno CASSAN donne pouvoir à Magali BESSARD
Jean-Pierre DOHOLLOU donne pouvoir à Irène FELIX
Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Hugo LEFELLE et M. Emmanuel DUMARCAY sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 27 -

Vote du budget primitif 2019 - Budget Annexe Eau

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 15 mars 2019 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses du budget primitif pour 2019 du budget annexe de l'Eau.

Après intégration de la commune de Mehun-sur-Yèvre, le budget Primitif de l'exercice 2019 du budget annexe « Eau » est équilibré en dépenses et en recettes à 12 291 295 € en section de fonctionnement et 5 464 855 € en section d'investissement.

La compétence Eau potable est exercée selon 2 modes de gestion différents :

- gestion en régie directe pour l'ensemble des communes hors Mehun-sur-Yèvre ;
- gestion dans le cadre d'une délégation de service public pour le territoire de Mehun-sur-Yèvre dont le terme est fixé au 30/06/2023.

Dans le cadre du budget primitif 2019, l'impact de l'arrivée de Mehun-sur-Yèvre est :

- neutre en section de fonctionnement ; le montant des dépenses et des recettes s'élevant à 157 500 € ;
- alors qu'en section d'investissement, dans l'attente de la reprise des reports et des éventuels excédents, la prévision de dépenses s'établit à 226 560 €.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Conseil Communautaire du 25 février 2019 avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET EAU			
	BP 2018	DOB 2019	BP 2019	Variation % BP 2019/ BP 2018
Recettes de fonctionnement	11,47	11,93	11,95	4,16 %
Dépenses de fonctionnement	7,12	7,05	7,05	-0,89 %
Autofinancement	4,35	4,88	4,90	12,64%
Recettes d'investissement (hors dette)	0,09	0,01	0,02	- 77,78%
Dépenses d'investissement (hors dette)	3,97	4,42	4,44	11,8%
Remboursement d'emprunt (hors refint.)	0,47	0,47	0,48	2 %
Recette d'emprunt (hors refint.)	0,00	0	0	
Besoin de financement	4,35	4,88	4,90	12,64 %

Le budget primitif 2019 reprend les grandes orientations du DOB, l'objectif de maintien de l'autofinancement est respecté puisqu'il est de 4,9 M€.

Le budget primitif 2019 du budget annexe de l'Eau est détaillé ci-après :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

En €	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019/ BP 2018
70 - Produits des services	11 234 600	11 648 600	3,69%
74 - Subventions d'exploitation	36 000	137 550	n.s.
75 - Autres produits gestion courante	91 400	76 800	- 15,97%
77 - Produits exceptionnels	111 000	87 000	- 21,62%
Total recettes réelles de fonctionnement	11 473 000	11 949 950	4,16 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à **11 949 950 €**.

Elles sont constituées principalement :

- ♦ des produits des services (chapitre 70) pour 11 648 600 € :
 - 9 957 000 € de vente d'eau et d'abonnements au service de l'eau et de location de compteurs ;

Les tarifs sont identiques depuis 2017. Par rapport au BP 2018, il est prévu une progression des recettes, afin de retrouver le niveau du BP 2016. En effet, en 2018, 2 phénomènes avaient conduit à réaliser une prévision budgétaire prudente :

 - dans le cadre du changement de logiciel de facturation, les frais d'abonnements qui étaient auparavant payables en avance ont été passés à terme échu. Cette modification a impacté de manière transitoire les recettes, celles-ci devant revenir à leur niveau habituel en 2019 ;
 - l'anticipation de l'impact de la modification du planning de relevé des consommations sur certaines communes au cours de l'année 2017 qui impactaient négativement l'année 2018.

- 1 310 000 € de redevance pour pollution d'origine domestique collectée par Bourges Plus puis reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement) ;
- 336 600 € de redevances diverses ;
- 45 000 € de travaux réalisés par le service des Eaux pour compte de tiers.
- ◆ de subventions d'exploitation estimées à 137 550 € dans le cadre du suivi agronomique de l'aire d'alimentation des captages du Porche et de l'étude de modélisation des réseaux (chapitre 74) ;
- ◆ d'autres produits de gestion courante (chapitre 75) pour 76 800 € :
Il s'agit en particulier des redevances versées par les opérateurs téléphoniques pour la location des équipements du service des Eaux de Bourges Plus sur lesquels se trouvent leurs antennes relais ;
- ◆ des produits de cession de véhicules pour 87 000 €, une opération de renouvellement du parc automobile étant en cours.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

En €	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019/ BP 2018
011 - Charges à caractère général	2 195 600	2 186 115	- 0,4 %
012 - Charges de personnel	3 123 000	2 996 605	- 4,0%
014 - Atténuation de produits	1 310 000	1 310 000	0 %
66 - Charges financières	112 800	117 800	4,4%
65 - Autres charges de gestion courante	105 330	192 900	n.s.
67 - Charges exceptionnelles	269 270	249 270	-7,43%
Total dépenses réelles de fonctionnement	7 116 000	7 052 690	-0,89 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à **7 052 690 €** :

Elles sont constituées principalement :

- ◆ des charges à caractère général (chapitre 011) : 2 186 115 €
Ce poste comprend toutes les dépenses courantes du service et notamment :
 - les dépenses d'énergie (299 990 €) ;
 - les dépenses d'entretien et de petits équipements (427 180 €) ;
 - les achats d'eau à des tiers (274 000 €) ;
 - la redevance pour prélèvement sur la ressource en Eau versée aux Agences de l'Eau (258 000 €) ;
 - le contrat territorial de suivi agronomique pour le champ captant du Porche : 80 000 €.
 Pour 2019, le travail d'optimisation des coûts engagés depuis plusieurs années se traduit par l'intégration de la commune de Mehun-sur-Yèvre sans augmentation de ce chapitre.
- ◆ des charges de personnel (chapitre 012) : 2 996 605 €, dont 480 000 € de charges refacturées au budget PRINCIPAL au titre d'agents des services supports intervenant pour la compétence Eau de manière indirecte.
Ce poste est également en baisse par rapport au BP 2018 pour :
 - tenir compte des montants réellement payés en 2018 notamment en matière de refacturation des services supports,
 - et des départs en retraite non remplacés.
- ◆ des atténuations de produits (chapitre 014) : 1 310 000 €
Il s'agit de la redevance pollution facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement),
- ◆ 192 900 € d'autres charges de gestion courante (chapitre 65), composées notamment de :
 - 70 000 € de dotations pour les admissions en non valeurs ;
 - 122 900 € étant inscrit pour le reversement de participations à d'autres syndicats ; poste en forte hausse suite à l'arrivée de la commune de Mehun-sur-Yèvre qui avait signé un engagement financier avec le SMAERC dans le cadre de la réalisation de travaux.
- ◆ 117 800 € de charges financières (chapitre 66) ;
- ◆ 249 270 € de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 200 000 € de crédits pour annulation éventuelle de titres de recettes émis sur les exercices antérieurs.

1.3. Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement:

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est donc égal à 4 897 260 €, composé de 2 947 585 € de dotation aux amortissements et de 2 291 020 € de virement à la section d'investissement, minoré par la dotation aux amortissements des subventions prévue à hauteur de 341 345 €.

Autofinancement BP 2018	Autofinancement BP 2019
4 357 000	4 897 260

L'autofinancement est en hausse de 12 % par rapport au Budget Primitif 2018. Il représente 40 % des recettes réelles de fonctionnement (38 % au BP 2018).

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. Recettes réelles d'investissement :

En €	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019 / BP 2018
13 - Subventions	87 100	26 250	n.s.
16 - Emprunts nouveaux	0	0	n.s.
16 - Refinancement de dette	0	0	n.s.
Total recettes réelles d'investissement	87 100	26 250	n.s.

Les recettes réelles d'investissement estimées à **26 250 €** sont composées uniquement d'une subvention accordée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'étude et la mise en place des périmètres de protection du champ captant de Herry.

2.2. Dépenses réelles d'investissement :

En €	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019/ BP 2018
16 - Emprunts et dettes assimilées	466 000	477 000	2 %
20 - Immo incorporelles	91 250	69 000	+ 11,8 %
21 - Immo corporelles	1 105 500	1 167 800	
23 - Immo en cours	2 781 350	3 209 710	+ 10,8 %
Total dépenses réelles d'investissement	4 444 100	4 923 510	

Les dépenses réelles d'investissement estimées à **4 923 510 €** sont détaillées comme suit :

- ◆ Remboursement du capital de la dette (chapitre 16) : 477 000 €
Aucun emprunt n'a été souscrit en 2018 sur ce budget annexe, la stagnation du montant du remboursement est liée à la reprise des emprunts provenant de Mehun-sur-Yèvre.
Après intégration de Mehun-sur-Yèvre, l'encours de dette au 01/01/2019 s'établit à 5 517 525 €, le taux d'intérêt moyen étant de 2,15 %.
- ◆ Dépenses d'équipements (chapitres 20-21 et 23) 4 446 510 €
 - 59 000 € de frais d'études en lien avec la protection des champs captants du Porche et de Saint-Ursin :
 - 25 000 € pour les études concernant le champ captant du Porche ;
 - 34 000 € pour les études concernant le champ captant Saint-Ursin.
 - Au cours de l'année 2019, un hydrogéologue agréé va être nommé afin qu'il rédige un rapport d'études dans lequel seront listées toutes les mesures à mettre en place pour assurer la protection de ce champ captant. Sur la base de cette étude, une nouvelle enquête publique pourra ensuite être lancée.

- 10 000 € de dépenses pour les autres immobilisations incorporelles ;
- 1 167 800 € pour les immobilisations corporelles (chapitre 21)
 - dont 1 080 000 € dans le cadre de la poursuite de l'opération de mise en place de la télé-relève ;
 - dont 59 000 € pour l'acquisition de matériel d'exploitation ;
 - dont 28 800 € pour l'achat de matériel informatique et bureautique.
- 3 209 710 € au titre des immobilisations en cours (chapitre 23)
 - dont 2 762 210 € pour la réhabilitation de réseaux et la poursuite du remplacement de branchements en plomb ;
 - dont 293 000 € pour la réhabilitation des réservoirs de Dun.

2.3. Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- ◆ 2 947 585 € au titre de la dotation aux amortissements (*montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement*) ;
- ◆ 2 291 020 € au titre du virement provenant de la section de fonctionnement ;
- ◆ 200 000 € pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en dépense d'ordre d'investissement*).

Les dépenses d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- 341 345 € au titre de la dotation aux amortissements des subventions (*montant égal en recette d'ordre de fonctionnement*) ;
- 200 000 € pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en recette d'ordre d'investissement*).

Le budget primitif de l'Eau s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2019		RECETTES BP 2019	
Fonctionnement	Dépenses réelles	7 052 690	Recettes réelles	11 949 950
	Dépenses d'ordre	5 238 605	Recettes d'ordre	341 345
	TOTAL FCT.	12 291 295	TOTAL FCT.	12 291 295
Investissement	Dépenses réelles	4 923 510	Recettes réelles	26 250
	Dépenses d'ordre	541 345	Recettes d'ordre	5 438 605
	TOTAL INVT.	5 464 855	TOTAL INVT.	5 464 855

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE **par 55 voix "pour" et 9 abstentions**

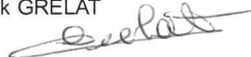
d'approuver, le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe de l'Eau, conformément à ces éléments et aux documents annexés, équilibré en dépenses et en recettes,

- En fonctionnement à 12 291 295 € ;
- En investissement à 5 464 855 €.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **10 AVR. 2019**
Affichage du **08 AVR. 2019**

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 2 avril 2019
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

Gerard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 291 295,00	12 291 295,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 291 295,00	12 291 295,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 464 855,00	5 464 855,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 464 855,00	5 464 855,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 756 150,00	17 756 150,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 195 600,00	0,00	2 186 115,00	2 186 115,00	2 186 115,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 123 000,00	0,00	2 996 605,00	2 996 605,00	2 996 605,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	105 330,00	0,00	192 900,00	192 900,00	192 900,00
Total des dépenses de gestion des services		6 733 930,00	0,00	6 685 620,00	6 685 620,00	6 685 620,00
66	Charges financières	112 800,00	0,00	117 800,00	117 800,00	117 800,00
67	Charges exceptionnelles	269 270,00	0,00	249 270,00	249 270,00	249 270,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 116 000,00	0,00	7 052 690,00	7 052 690,00	7 052 690,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 282 000,00		2 291 020,00	2 291 020,00	2 291 020,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 470 000,00		2 947 585,00	2 947 585,00	2 947 585,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 752 000,00		5 238 605,00	5 238 605,00	5 238 605,00
TOTAL		11 868 000,00	0,00	12 291 295,00	12 291 295,00	12 291 295,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 234 600,00	0,00	11 648 600,00	11 648 600,00	11 648 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00	0,00	137 550,00	137 550,00	137 550,00
75	Autres produits de gestion courante	91 400,00	0,00	76 800,00	76 800,00	76 800,00
Total des recettes de gestion des services		11 362 000,00	0,00	11 862 950,00	11 862 950,00	11 862 950,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	111 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 473 000,00	0,00	11 949 950,00	11 949 950,00	11 949 950,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	395 000,00		341 345,00	341 345,00	341 345,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		395 000,00		341 345,00	341 345,00	341 345,00
TOTAL		11 868 000,00	0,00	12 291 295,00	12 291 295,00	12 291 295,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 897 260,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	91 250,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 105 500,00	0,00	1 167 800,00	1 167 800,00	1 167 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 781 350,00	0,00	3 209 710,00	3 209 710,00	3 209 710,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 978 100,00	0,00	4 446 510,00	4 446 510,00	4 446 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	466 000,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	466 000,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 444 100,00	0,00	4 923 510,00	4 923 510,00	4 923 510,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	395 000,00		341 345,00	341 345,00	341 345,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	595 000,00		541 345,00	541 345,00	541 345,00
	TOTAL	5 039 100,00	0,00	5 464 855,00	5 464 855,00	5 464 855,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	87 100,00	0,00	26 250,00	26 250,00	26 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	87 100,00	0,00	26 250,00	26 250,00	26 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	87 100,00	0,00	26 250,00	26 250,00	26 250,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 282 000,00		2 291 020,00	2 291 020,00	2 291 020,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 470 000,00		2 947 585,00	2 947 585,00	2 947 585,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 952 000,00		5 438 605,00	5 438 605,00	5 438 605,00
	TOTAL	5 039 100,00	0,00	5 464 855,00	5 464 855,00	5 464 855,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 897 260,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 186 115,00		2 186 115,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 996 605,00		2 996 605,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 900,00		192 900,00
66	Charges financières	117 800,00	0,00	117 800,00
67	Charges exceptionnelles	249 270,00	0,00	249 270,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 947 585,00	2 947 585,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 291 020,00	2 291 020,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 052 690,00	5 238 605,00	12 291 295,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	341 345,00	341 345,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	477 000,00	0,00	477 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	69 000,00	0,00	69 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 167 800,00	0,00	1 167 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 209 710,00	200 000,00	3 409 710,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 923 510,00	541 345,00	5 464 855,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 648 600,00		11 648 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	137 550,00		137 550,00
75	Autres produits de gestion courante	76 800,00		76 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	87 000,00	341 345,00	428 345,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 949 950,00	341 345,00	12 291 295,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 250,00	0,00	26 250,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 947 585,00	2 947 585,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 291 020,00	2 291 020,00
Recettes d'investissement – Total		26 250,00	5 438 605,00	5 464 855,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 195 600,00	2 186 115,00	2 186 115,00
604	Achats d'études, prestations de services	93 500,00	45 000,00	45 000,00
605	Achats d'eau	293 000,00	274 000,00	274 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	292 500,00	299 990,00	299 990,00
6062	Produits de traitement	21 000,00	24 000,00	24 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	255 200,00	252 900,00	252 900,00
6064	Fournitures administratives	4 200,00	4 250,00	4 250,00
6066	Carburants	55 400,00	58 000,00	58 000,00
6068	Autres matières et fournitures	94 100,00	97 200,00	97 200,00
611	Sous-traitance générale	0,00	63 000,00	63 000,00
6132	Locations immobilières	54 500,00	21 100,00	21 100,00
6135	Locations mobilières	61 000,00	57 000,00	57 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	705,00	705,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	29 500,00	29 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	186 000,00	174 280,00	174 280,00
61551	Entretien matériel roulant	62 000,00	42 000,00	42 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 500,00	32 000,00	32 000,00
6156	Maintenance	53 090,00	43 830,00	43 830,00
6161	Multirisques	21 000,00	8 100,00	8 100,00
6168	Autres	43 500,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	80 000,00	80 000,00
618	Divers	30 100,00	22 000,00	22 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	38 650,00	38 700,00	38 700,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 800,00	2 300,00	2 300,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6256	Missions	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	53 100,00	48 200,00	48 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6287	Remboursements de frais	56 100,00	27 100,00	27 100,00
6288	Autres	900,00	12 800,00	12 800,00
63512	Taxes foncières	53 000,00	50 000,00	50 000,00
6353	Impôts indirects	500,00	600,00	600,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 700,00	1 200,00	1 200,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	263 000,00	258 000,00	258 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 123 000,00	2 996 605,00	2 996 605,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	500 000,00	480 000,00	480 000,00
6331	Versement de transport	17 250,00	15 300,00	15 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 100,00	6 200,00	6 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 550,00	11 100,00	11 100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 190,00	3 800,00	3 800,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 410 176,00	1 267 600,00	1 267 600,00
6414	Indemnités et avantages divers	416 547,00	526 300,00	526 300,00
6415	Supplément familial	16 100,00	15 800,00	15 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	219 000,00	197 500,00	197 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	429 130,00	377 600,00	377 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 800,00	2 200,00	2 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 260,00	17 500,00	17 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 697,00	7 605,00	7 605,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
648	Autres charges de personnel	60 200,00	68 100,00	68 100,00
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	105 330,00	192 900,00	192 900,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 330,00	122 900,00	122 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 733 930,00	6 685 620,00	6 685 620,00
66	Charges financières (b) (8)	112 800,00	117 800,00	117 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 000,00	119 500,00	119 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 200,00	-2 200,00	-2 200,00
6688	Autre	0,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	269 270,00	249 270,00	249 270,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	220 000,00	200 000,00	200 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 632,00	4 870,00	4 870,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	8 638,00	8 400,00	8 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	36 000,00	36 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 116 000,00	7 052 690,00	7 052 690,00
023	Virement à la section d'investissement	2 282 000,00	2 291 020,00	2 291 020,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 470 000,00	2 947 585,00	2 947 585,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 470 000,00	2 947 585,00	2 947 585,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 752 000,00	5 238 605,00	5 238 605,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 752 000,00	5 238 605,00	5 238 605,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 868 000,00	12 291 295,00	12 291 295,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	24 800,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 234 600,00	11 648 600,00	11 648 600,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 234 500,00	8 557 000,00	8 557 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	269 000,00	269 000,00	269 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
70128	Autres taxes et redevances	67 600,00	67 600,00	67 600,00
704	Travaux	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7064	Locations de compteurs	1 308 500,00	1 400 000,00	1 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00	137 550,00	137 550,00
748	Autres subventions d'exploitation	36 000,00	137 550,00	137 550,00
75	Autres produits de gestion courante	91 400,00	76 800,00	76 800,00
752	Revenus des immeubles	58 500,00	45 600,00	45 600,00
7588	Autres	32 900,00	31 200,00	31 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 362 000,00	11 862 950,00	11 862 950,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	111 000,00	87 000,00	87 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	111 000,00	87 000,00	87 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 473 000,00	11 949 950,00	11 949 950,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	395 000,00	341 345,00	341 345,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	345 000,00	341 345,00	341 345,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		395 000,00	341 345,00	341 345,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 868 000,00	12 291 295,00	12 291 295,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 291 295,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	91 250,00	69 000,00	69 000,00
2031	Frais d'études	91 250,00	64 000,00	64 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 105 500,00	1 167 800,00	1 167 800,00
21561	Service de distribution d'eau	1 098 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	23 800,00	23 800,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 500,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 781 350,00	3 209 710,00	3 209 710,00
2313	Constructions	12 000,00	407 500,00	407 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 769 350,00	2 802 210,00	2 802 210,00
Total des dépenses d'équipement		3 978 100,00	4 446 510,00	4 446 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	466 000,00	477 000,00	477 000,00
1641	Emprunts en euros	336 000,00	347 000,00	347 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00	130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		466 000,00	477 000,00	477 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 444 100,00	4 923 510,00	4 923 510,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	395 000,00	341 345,00	341 345,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	345 000,00	341 345,00	341 345,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	80 000,00	81 373,00	81 373,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 000,00	1 880,00	1 880,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	60 000,00	58 538,00	58 538,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 000,00	5 772,00	5 772,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	13 000,00	12 180,00	12 180,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	500,00	254,00	254,00
13918	Autres subventions d'équipement	183 500,00	181 348,00	181 348,00
	Charges transférées	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		595 000,00	541 345,00	541 345,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 039 100,00	5 464 855,00	5 464 855,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	87 100,00	26 250,00	26 250,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	87 100,00	26 250,00	26 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		87 100,00	26 250,00	26 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		87 100,00	26 250,00	26 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 282 000,00	2 291 020,00	2 291 020,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 470 000,00	2 947 585,00	2 947 585,00
28031	Frais d'études	120 000,00	175 480,00	175 480,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 075,00	1 075,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	151 985,00	151 985,00
281311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	99 270,00	99 270,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	65 000,00	68 665,00	68 665,00
28151	Installations complexes spécialisées	500,00	150,00	150,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	800 000,00	920 135,00	920 135,00
281561	Service de distribution d'eau	194 500,00	296 085,00	296 085,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	61 500,00	61 360,00	61 360,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	4 100,00	4 105,00	4 105,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	879 500,00	874 050,00	874 050,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	103 200,00	103 170,00	103 170,00
28182	Matériel de transport	59 100,00	131 315,00	131 315,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 100,00	53 485,00	53 485,00
28184	Mobilier	7 400,00	7 255,00	7 255,00
28188	Autres	600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 752 000,00	5 238 605,00	5 238 605,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 952 000,00	5 438 605,00	5 438 605,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 039 100,00	5 464 855,00	5 464 855,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 855,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 738 216,77									
1641 Emprunts en euros (total)					4 498 216,77									
70084762785-Travaux de réseaux -MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	189 486,17	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700		T	P	O	A-1
MON516076EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2017	01/07/2017	01/10/2017	4 308 730,60	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,220		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 240 000,00									
050	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 240 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
053	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 738 216,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 517 524,81					472 417,78	114 580,70	0,00	24 759,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 800 324,81					342 817,78	50 802,46	0,00	9 796,64
70084762785-Travaux de réseaux -MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	189 486,17	18,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,700	6 925,82	8 635,42	0,00	0,00
MON516076EUR	N	0,00	A-1	3 610 838,64	10,50	F	Taux fixe à 1.21 %	1,220	335 891,96	42 167,04	0,00	9 796,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 717 200,00					129 600,00	63 778,24	0,00	14 963,13
050	N	0,00	A-1	657 200,00	13,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	49 600,00	24 408,96	0,00	5 726,63
052	N	0,00	A-1	530 000,00	13,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	19 684,64	0,00	4 618,25
053	N	0,00	A-1	530 000,00	13,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	19 684,64	0,00	4 618,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 517 524,81					472 417,78	114 580,70	0,00	24 759,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 517 524,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Canalisations	40	02/04/2004
L	Engins de travaux publics	8	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Installations de traitement	15	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Mobilier, matériel de bureau	10	02/04/2004
L	Ouvrages de génie civil	40	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Véhicule supérieur à 3,5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		58 400,00	58 400,00	0,00	58 400,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	58 400,00	58 400,00	0,00	58 400,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		58 400,00	58 400,00	0,00	58 400,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		818 345,00	I 818 345,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		477 000,00	477 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	347 000,00	347 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		341 345,00	341 345,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	341 345,00	341 345,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	818 345,00	0,00	0,00	818 345,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 238 605,00	III 5 238 605,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 238 605,00	5 238 605,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	175 480,00	175 480,00
28033	Frais d'insertion	1 075,00	1 075,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	151 985,00	151 985,00
281311	Bâtiments d'exploitation	99 270,00	99 270,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	68 665,00	68 665,00
28151	Installations complexes spécialisées	150,00	150,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	920 135,00	920 135,00
281561	Service de distribution d'eau	296 085,00	296 085,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	61 360,00	61 360,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	4 105,00	4 105,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	874 050,00	874 050,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	103 170,00	103 170,00
28182	Matériel de transport	131 315,00	131 315,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 485,00	53 485,00
28184	Mobilier	7 255,00	7 255,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 291 020,00	2 291 020,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 238 605,00	0,00	0,00	0,00	5 238 605,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 818 345,00
Ressources propres disponibles	IV 5 238 605,00
Solde	V = IV – II (6) 4 420 260,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
02702* Sécurisation réseau eau secteur Berry-Bouy Marmagne	540 000,00	0,00	540 000,00	535 354,00	4 646,00	0,00
02602*TELE Télérelève des compteurs d'eau	4 215 000,00	0,00	4 215 000,00	2 112 187,00	1 080 000,00	1 022 812,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	0,00	54,00	48,30	1,00	49,30
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique territorial	C	13,00	0,00	13,00	11,80	0,00	11,80
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	5,50	0,00	5,50
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		63,00	0,00	63,00	57,30	1,00	58,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	555	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjointes techniques territoriaux (2)	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

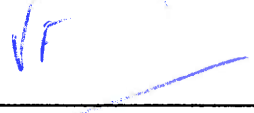
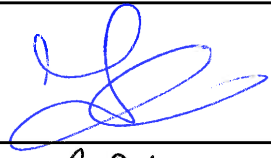
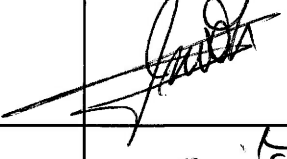
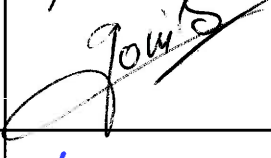
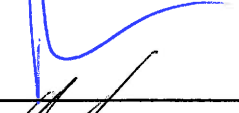
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

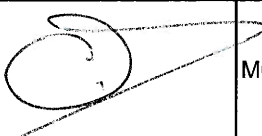
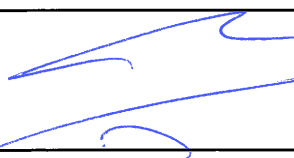
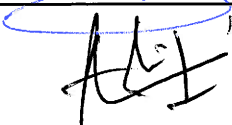
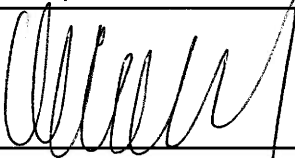
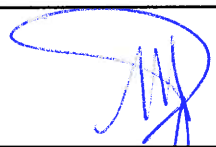
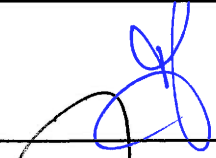
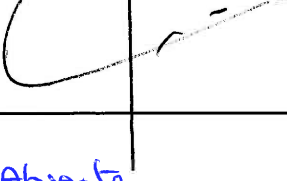
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

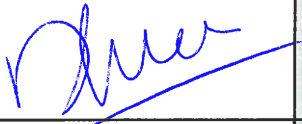
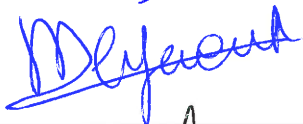
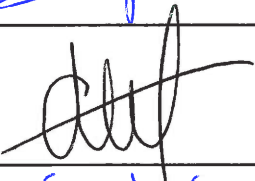
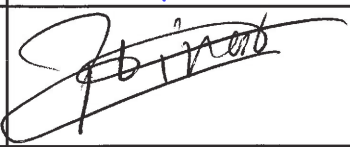
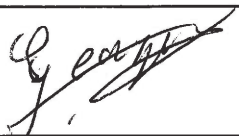
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

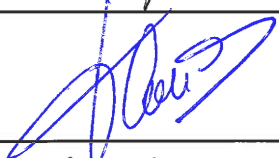
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BLANC Pascal			
BOURGES	FENOLL Véronique			
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine		DELRUE Emmanuel	
VORLY	BILLOT Bernard		LEFEBVRE Corinne	
ARÇAY	HUCHINS Robert		LELONG Coralie	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel		BELOUET Bernard	
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon			
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			

LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne		MOREAU Sylvie	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excusée, a donné pouvoir à M. Denis POYET	PORTIER Jacqueline	Excusée
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CARRÉ Marie-Paule	
BOURGES	MERCIER Philippe			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie			
BOURGES	CHALON Benoît	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe MERCIER		
BOURGES	MICHEL Marcella			
BOURGES	MOUSNY Philippe			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine			
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente		

BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe ROUSNY (après son départ)		
BOURGES	SERRE Danielle			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte			
BOURGES	MORDANT Annie			
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Danielle SERRE		
BOURGES	PRENOIS Christelle	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SRABEK		
BOURGES	MESEGUER Eric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie BONNETON		
BOURGES	SITTLER Audrey	Excusée, a donné pouvoir à M. Lylian LASNIER		
BOURGES	GUEGUEN Kévin	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie RICHEL		
BOURGES	LASNIER Lylian			
BOURGES	VANNIEUWENHUYZE Sophie			
BOURGES	TINAT Pascal			
BOURGES	LANCELOT Denise			
BOURGES	GEORGES Patrick			

BOURGES	AUCLERT-BOURNIQUET Janine	<i>Janine Auclert Bourniquet</i>		
BOURGES	BEDIN Yannick	<i>Absent</i>		
BOURGES	FRAGNIER Gérald	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	SINSOULIER Agnès	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	LEFELLE Hugo	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	FELIX Irène	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	BESSARD Magali	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	CROTTÉ Joël	<i>[Signature]</i>		
LA CHAPELLE ST-URSIN	CHEVALIER Valérie	<i>[Signature]</i>		
MARMAGNE	JACQUET Annie	<i>[Signature]</i>		
MARMAGNE	DAMIEN Jean-Michel	<i>[Signature]</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	MATHIEU Elisabeth	<i>[Signature]</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	MEUNIER Bruno	<i>[Signature]</i>		

MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	GUILLAUMIN Béatrice			
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise			
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier	Excusé, a donné pouvoir à Mme Françoise CAMPAGNE		
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à Mme Mireille GARON		
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel			
ST DOULCHARD	GARON Mireille			
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier			
ST DOULCHARD	CASSAN Bruno	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nagali BESSARD		
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy			
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FÉLIX		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusé, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY		
TROUY	GOGUERY Roland			

ARRETE - SIGNATURES

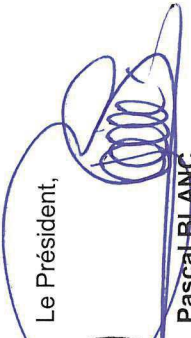
Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 51
Nombre de membres votants : 64
Nombre de suffrages exprimés : 55
VOTES : Pour: 55
Contre: 0
Abstentions : 9

Date de convocation : 26 Mars 2019

Présenté par le Président
A Bourgesle 1er Avril 2019
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 1er Avril 2019

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10 AVR. 2019 et de la publication le - 8 AVR. 2019
A Bourges, le 3 Avril 2019

Le Président,

Pascal BLANC
